

Monsieur Pascal DERAY,
Président de la Communauté de Communes des 7 Vallées
6, rue du Général Daullé
62140 HESDIN



A

Monsieur le Préfet
Préfecture du Pas-de-Calais
Rue Ferdinand Buisson
62012 ARRAS CEDEX

HESDIN,
Le 06/06/2019

OBJET : Avis sur l'exploitation d'un parc éolien par la SEPE FONTAINE LE SEC, sur la commune de LISBOURG
Lettre Recommandée avec Accusé de Réception

Monsieur le Préfet,

Nous accusons réception de votre courrier en date du 15 mai 2019 ayant pour objet l'exploitation d'un parc éolien par la SEPE FONTAINE LE SEC, sur la commune de LISBOURG, composé de 2 aérogénérateurs et d'un poste de livraison.

Vous sollicitez notre avis sur ce dossier.

Pour ce type de projet, quand celui-ci concerne le territoire de la Communauté de Communes des 7 Vallées, nous avons un avis très négatif en raison des investissements importants réalisés par la collectivité en matière de développement touristique, et au regard de notre volonté de préserver les paysages.

Nous avons pour principe de ne pas émettre d'avis sur les projets des territoires voisins, car souhaitons laisser chacun maître chez soi.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre Haute considération.

Le Président,
Pascal DERAY.



Copie à Madame la Sous-Préfète de Montreuil-sur-Mer